

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE ET VILAINE)

Délibération n° **2026 - 09 - 84** - Séance du 10 septembre 2026

En exercice : **27**

Présents : **23**

Qui ont pris part à la délibération : **25**

Date de la convocation : **03 septembre 2026**

Date de l'affichage : **03 septembre 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi dix septembre à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : PRIZÉ Laurent ; LHERMITTE Hervé ; MARCHERON Bertrand ; ROZAT Manon ; GUITTON Bertrand ; GENDROT Rémy ; SENÉ Rokhaya Dite Daba ; WADIER Typhaine ; GÉRARD Pierrick ; GAVARD Caroline ; RICHARD Dominique ; ABGRALL Julien ; LE MAGOAROU Anne ; DUMOND Éric ; RACAPÉ Sarah ; CHOMAUD Guillaume ; VIMONT Anne ; HUBERT Stéphane ; Nadia MEZIANI ; LALOÉ Renaud ; HEURTEBIZE Hélène ; OLLIER Bernard ; VICAIRE Anne.

Excusé.e.s : HUGUENIN Florence (pouv à GUITTON Bertrand) ; LOMMERT Isabelle ; (pouv à M LHERMITTE) ; MATTEÏ Pauline ; LAMBERT Charline ;

Secrétaire de séance : **Rokhaya SENÉ**

AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION – PROJET DE RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Bertrand MARCHERON – Adjoint au maire délégué à l'urbanisme, au patrimoine bâti, à la transition écologique, à la mobilité et à la ville innovante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,

Monsieur Marcheron rappelle aux membres du Conseil Municipal :

- la délibération n° **2025-65-03**, en date du 16 octobre 2025 portant sur l'autorisation de lancement de la consultation du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du réseau de chaleur géothermique en Beteg.
- la délibération n° **2025-84-03**, en date du 17 décembre 2025 portant sur le choix d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du réseau de chaleur géothermique en Beteg.

- la délibération **n° 2026-01-04** en date du 22 janvier 2026 portant sur la validation du projet de réseau de chaleur géothermique en Beteg et autorisant les demandes de subventions.

M. Marcheron explique que le projet est au stade PRO avec une estimation qui s'élève à 1 591 700€ (identique du stade APD) contre 1 401 396,81€ au stade APS. La différence vient de la réalisation indispensable de travaux dans Espace Évasion Bernard Douard avec la reprise du réseau de chauffage et de CTA en interne, pour partie Hors d'Usage.

M. Marcheron précise qu'une demande de subvention complémentaire au titre du Fonds Verts pour compenser cette augmentation de l'enveloppe initiale a été déposée.

M. Marcheron précise que la signature du marché sera conditionnée par une nouvelle délibération, avant la fin de l'année 2026, une fois connus l'identité des attributaires et le montant du marché. Les travaux débuteraient ainsi fin 2026/début 2027 pour une fin de réalisation en fin d'année 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la consultation sous forme de procédure adaptée ;

Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance
Rokhaya SENÉ



Le Maire
Laurent PRIZÉ

